# France et Grande-Bretagne, deux États du XVIIIe siècle

# ***Problématique***

Dans quelle mesure les deux États sont-ils détenteurs d'un pouvoir sans partage sur leur territoire et leurs populations ou doivent, au contraire, composer, et de quelle manière, avec d'autres institutions et acteurs et comment les caractéristiques distinctes qui se dessinent de part et d'autre de la Manche permettent de saisir deux modèles politiques différents ?

# I- Deux modèles politiques opposés ?

# *A- Roi absolu et* King in Parliament

Documents 1 et 2

# *B- Les modalités du dialogue politique*

Document 2

# II- Les ressources de l’action politique dans les deux monarchies

# *A- La croissance et le perfectionnement (relatifs) des appareils d'État*

# *B- Négociation, arbitrage et mise en scène du pouvoir*

Document 1

# III- Des États militaro-fiscaux/fisco-militaires

# *A- Financer la guerre : l'État militaro-fiscal*

Document 4

# *B- Le consentement à l'impôt*

Documents 1, 3 et 4